

Défense (I)

Taha Hussein

Kawkab al-Sharq, 4 janvier 1934

1 Je veux assumer les charges de cette défense comme un acte volontaire de bien, comme une aumône tirée du peu de force que je possède, recherchant la miséricorde pour la miséricorde elle-même, et aimant la compassion pour la compassion elle-même.

2 Et je ne sais pourquoi l'opposition doit toujours être dure. Pourquoi l'opposition doit-elle être une pure dureté ? Pourquoi les opposants se sont-ils juré, à travers les jours, d'être des hommes durs qui ne connaissent pas la miséricorde, et des hommes rudes qui ne connaissent pas la douceur — alors qu'aucun savant de la langue, et aucun homme de politique, n'a jamais dit que l'opposition ne devait être que pure dureté, et sévérité n'admettant ni indulgence ni bienveillance ?

3 Que les savants de la langue disent ce qu'ils voudront, et que les hommes de politique disent ce qu'ils voudront ; que les opposants s'en fâchent ou s'en satisfont, que les lecteurs approuvent ou désapprouvent — car je suis résolu, aujourd'hui, à défendre le ministère, parce que je suis devenu aujourd'hui fort enclin à la miséricorde, fort désireux de douceur et de compassion.

4 Et je veux saisir cette occasion, et défendre le ministère dans ce billet, avant que la dureté de l'opposition ne me reprenne, ou avant que je ne retourne moi-même à la dureté de l'opposition, ou avant que ce sentiment ne me quitte, qui me rend doux et miséricordieux, et m'incline vers les faibles, qui ne trouvent nul bouclier pour les protéger, nul défenseur pour les garder, nul champion pour repousser l'agression des agresseurs.

5 Et les agresseurs, ici, sont ces opposants qui décrivent le ministère comme faible et insuffisant, comme impuissant et négligent, et qui appellent sa politique une politique de stagnation. Et ils ne s'en contentent pas ; ils vont plus loin, s'en amusent, en plaisantent, et proposent à l'homme bon — vraiment et sincèrement bon, comme dit le peuple — de se reposer chaque fois qu'une tempête souffle sur lui ou qu'un tourbillon s'apaise, et de se reposer non pas chez lui comme se reposent les autres hommes, mais à bord d'un des navires de l'État, qui le porterait en amont du Nil et le descendrait jusqu'à la mer, comme se

reposent les privilégiés.

6 C'est trop ! Et plus encore, ceux qui écrivent cela ne sentent pas qu'ils sont injustes, et excessifs dans leur injustice, et que ce genre d'humour mordant et de plaisanterie amère ne devrait jamais viser l'homme bon ; il devrait, plutôt, viser — et visait effectivement — Sidki Pacha ; car Sidki Pacha était fort et robuste, capable de recevoir sérieux comme moquerie, capable de supporter sérieux comme moquerie ; il ne se souciait de rien, n'était blessé par rien, et en vérité rien de ce qui s'écrivait ou se disait de lui ne l'atteignait jamais.

7 Mais l'homme bon est délicat de sentiment, tendre de tempérament, choyé et épris d'aisance, soucieux des conséquences, zélé pour la paix, répugnant aux querelles, ennemi de la dispute et du conflit. Nul ne devrait l'attaquer, le contester, ou lui faire du tort, sinon ceux dont le cœur a été entièrement arraché de toute miséricorde, dont l'âme a été totalement déracinée de toute compassion, dont le cœur a été façonné de silex et l'âme de fer.

8 Et ces hommes durs diront peut-être que l'homme bon a bien contesté Sidki Pacha, et a tenu bon dans cette contestation. Il a pris la présidence du Conseil après que Sidki Pacha s'en fut démis, sans crainte de lui succéder, sans s'inquiéter du poids de ce qu'il héritait ; il n'a cessé de parer et de manœuvrer contre Sidki Pacha jusqu'à le contraindre à démissionner du parti deux fois — en plaisantant la première, sérieusement la seconde — puis à démissionner une fois de la Chambre des députés, en plaisantant, bien qu'il démissionnera sans doute une seconde fois, sérieusement, une fois le mois du jeûne achevé, et une fois qu'il verra, à la Chambre, comment le sérieux peut devenir sérieux, et comment le chef appelle ses partisans, et qu'aucun d'eux ne lui répond, et que rien ne lui revient que l'écho de sa propre voix remplissant l'air, qui n'atteint ensuite aucune oreille, ne frappe aucune ouïe, et ne s'installe dans aucune âme.

9 Et si l'homme bon a pu amener le tyran égyptien du vingtième siècle à un tel point, et lui faire goûter toutes sortes de tourments, alors il est fort et robuste, patient et ferme, et capable d'endurer sérieux et moquerie, humour mordant et plaisanterie amère, autant que Sidki Pacha en a enduré, ou davantage encore.

10 Mais ceux qui disent cela vont à l'excès et outrepassent la mesure, s'excusant à eux-mêmes pour eux-mêmes, sans convaincre personne de ce qu'ils disent ; car l'homme bon n'a rien fait du tout à Sidki

Pacha, et ce n'était pas à lui de lui faire quoi que ce soit — il fut simplement appelé à la présidence du Conseil, et accepta la présidence du Conseil, et si on l'avait laissé seul face à Sidki Pacha, il n'aurait jamais tenu bon dans cette présidence ; mais les circonstances l'ont entouré d'un mur infranchissable, d'une forteresse inaccessible, et ont lâché contre Sidki Pacha des soldats qui l'ont frappé de surdité et l'ont épuisé jusqu'à le contraindre à la retraite.

11 Et Sidki Pacha possédait autrefois une cuirasse solide et imprenable sur laquelle les flèches glissaient sans effet ; mais une fois que le pouvoir l'en eut dépouillé, il se trouva nu de cette cuirasse, et les flèches qu'on lui décochait ne manquèrent plus de l'atteindre et de s'y fixer ; et voilà que tout son corps n'est plus que flèches, ou traces de flèches ; mais ce n'est pas l'homme bon qui a tiré, c'est la circonstance qui a tiré ! Et ce n'est pas l'homme bon qui a exclu Sidki Pacha du parti, c'est la circonstance qui l'a exclu. Et ce ne sera pas l'homme bon qui exclura Sidki Pacha de la Chambre des députés, ce sera la circonstance qui l'exclura !

12 Et donc, l'homme bon n'est pas homme de lutte ni de guerre, il n'est pas homme d'estoc ni de coup ; l'homme bon est, plutôt, homme d'aisance, de paix, de calme et de sécurité ; et lui adresser le blâme, et déchaîner les langues contre lui, est une injustice qui ne devrait jamais être, un harcèlement insupportable. On dira : mais l'homme bon a bien tenu bon face à la profession d'avocat et aux avocats — il a même assailli la profession et les avocats ; il a averti et mis en garde, puis a tonné et foudroyé, puis a préparé la législation, puis l'a présentée aux deux Chambres, puis l'a promulguée et en a fait une loi, puis a renié les avocats entièrement et les a ignorés entièrement, et a tenu deux fêtes auxquelles les avocats n'ont pas assisté. Et quiconque a fait tout cela, et a entrepris tout cela, est bien digne de supporter la critique, et de tenir bon face à la moquerie comme au sérieux.

13 Mais ce discours, comme d'autres semblables, ne résiste pas à la critique, ni ne tient devant un jugement sain ; car l'homme bon est bon par nature et n'aime pas le mal, juste par nature et n'aime pas la tyrannie, bienveillant par nature et n'aime pas la méchanceté, calme par nature et n'aime pas le trouble, doux par nature et n'aime pas la violence. Et quiconque a cette disposition et ces qualités n'aurait jamais pu assaillir la profession d'avocat ni contester les avocats ; ce n'est pas lui qui a assailli l'une ou contesté les autres, mais la circonstance — et malheur aux hommes à cause de la circonstance !

14 C'est la circonstance qui a fait tort aux avocats, tout comme les rivaux de l'homme bon font tort à l'homme bon, et a nui aux avocats, tout comme les rivaux de l'homme bon nuisent à l'homme bon ; car les avocats sont lésés, et l'homme bon aussi est lésé.

15 Et la circonstance — et malheur aux hommes à cause de la circonstance ! — est ce qui a lésé l'un, et ce qui a lésé les autres.

16 Et les avocats ont triomphé, et se sont fait justice à eux-mêmes ; mais ils n'ont pas triomphé de l'homme bon, car l'homme bon ne leur a jamais fait la guerre ; ils ont plutôt triomphé de la circonstance, et se sont fait justice contre la circonstance. Ceux donc qui blâment l'homme bon vont à l'excès contre lui, et vont à l'excès contre eux-mêmes ; et s'ils doivent blâmer, et s'ils doivent être durs, et s'ils doivent éprouver leur habileté à la critique, leur talent pour la moquerie comme pour le sérieux, alors qu'ils laissent l'homme bon à ce qu'il est, et qu'ils dirigent tout leur blâme, toute leur critique, tout leur sérieux et toute leur moquerie contre la circonstance ; car c'est la circonstance qui a commis ce qu'ils condamnent — ce zèle dans la guerre contre Sidki Pacha, cette violence dans la guerre contre les avocats, cette négligence des affaires graves, cet assoupissement devant les choses de grande conséquence. C'est même la circonstance qui a troublé cet homme bon, et l'a porté, pour ainsi dire, d'Europe sur les ailes d'une autruche, jusqu'à l'installer à la présidence du Conseil, puis a accompli, par ses mains innocentes, quelque action qu'elle ait accomplie.

17 Et tous les lecteurs témoigneront que je ne hais pas la critique, ni ne crains de m'y risquer ; mais ils témoigneront aussi que je n'aime ni Ziyad ni l'histoire de Ziyad, et que je ne fais pas payer à l'innocent le péché du coupable. Et l'homme bon est innocent, innocent de tout blâme qu'on lui adresse ; car il est bon, vraiment et sincèrement, comme dit le peuple, et c'est la circonstance seule qui est la coupable, méritant tout le blâme.

18 C'est pourquoi je ne blâme que la circonstance, et je voudrais que les rivaux du ministère ne contestent que la circonstance. S'il faut mentionner la politique de stagnation, qu'on la mentionne comme la politique de la circonstance ; et s'il faut proposer le repos à bord d'un navire sur le Nil, que ce repos soit proposé à la circonstance ! Vous direz : et comment la circonstance peut-elle se reposer dans une maison ou un navire ? Et comment la circonstance peut-elle naviguer en amont du Nil ou descendre jusqu'à la mer ? Je répondrai : et comment la circonstance

a-t-elle vaincu Sidki Pacha ? Et comment la circonstance a-t-elle mené sa guerre contre les avocats ? N'a-t-elle pas fait tout cela par la main du président du Conseil ? Qu'elle se repose donc dans la personne du président du Conseil.

19 Vous direz : alors le blâme s'adresse au président du Conseil, puisque la circonstance ne fait et ne porte rien sinon en revêtant la forme du président du Conseil ; je répondrai : cela est vrai, mais il y a une immense différence entre blâmer le président du Conseil en tant qu'homme d'État, Abdel Fattah Yahia Pacha, et le blâmer en tant que manifestation de ce que veut la circonstance, et de quelque action que la circonstance accomplisse.

20 Et je pense que le président du Conseil lui-même serait satisfait de cette distinction, et trouverait réconfort en cette manière de peindre les choses ; car il n'est pas à blâmer, puisqu'il est vraiment et sincèrement un homme bon, mais c'est la circonstance qui est à blâmer en sa personne ; car cette circonstance est rusée, habile et perfide, et insiste pour avoir une personne et un nom propres, et a tant poussé la ruse, l'habileté et la perfidie qu'elle a revêtu la personne du président du Conseil, et pris son nom pour ces jours-ci. Blâmons-la donc en cette personne, et appelons-la de ce nom, jusqu'à ce qu'elle revête une autre personne, ou qu'une autre personne la revête, et jusqu'à ce qu'elle prenne un autre nom, ou qu'un autre nom lui soit imposé !

21 Et peut-être cela sera-t-il bientôt ; afin que l'homme bon trouve le repos, même du blâme de la circonstance.